

Selon le Règlement (EC) N° 1907/2006 (REACH)

Désignation / Nom commercial : HTRF LAG3/MHCII Bind. kit - Std 64LAG3CDA

Version: FR, Page 1 sur 13, Date de révision: 07/09/2023

RUBRIQUE 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

1.1 Identification du produit :

Désignation / Nom commercial : HTRF LAG3/MHCII Bind. kit - Std 64LAG3CDA

CAS N°:

Index N°:

EC N°:

REACH N°:

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillée

Utilisations identifiées pertinentes : Utilisation de la substance ou du mélange uniquement à des fins de recherche en laboratoire ;

Utilisations déconseillées : Ne pas utiliser pour des activités thérapeutiques ou de diagnostic. Ceci n'est pas un dispositif médical. ;


1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Fournisseur :

Nom: CISBIO BIOASSAYS, company of Revvity Group

Adresse: Parc Marcel Boiteux - BP 84175 - 30200 Codolet, France

Phone : +33 4 66 79 67 05 - Fax : +33 4 66 79 67 50

E-mail (personne compétente):  codolet.sds@revvity.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

France - Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

USA & Canada - Phone: 1-888-963-456 (1)

Other countries - Phone: +33 (0) 466 796 737 (2)

<https://www.cisbio.com>

<https://www.revvity.com>

(1) Available from Monday to Thursday 8:30 am to 5:30pm GMT-5 and Friday: 8:30 am to 3:00pm GMT-5

(2) Available from Monday to Friday 9:00 am to 5:30 pm GMT+2

RUBRIQUE 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange :

Classification according to Regulation (EC) No 1272/2008 [CLP]	Category code	Hazard statement	Precautionary statement
The substance or mixture is not classified as hazardous under the CLP Regulation (EC) No 1272/2008	None	None	None

Information supplémentaire:

Texte complet avec phrases des H- et EUH- : voir SECTION 16.

2.2 Eléments d'étiquetage

Etiquetage suivant le Règlement (EC) N° 1272/2008 [CLP/GHS]

Selon le Règlement (EC) 1907/2006 (REACH)

Désignation / Nom commercial : HIRF LAG3/MHCII Bind.- Sittid 64LAG3CDA
Version : FR Page 2 sur 13 Date de révision : 07/09/2023

Identification du produit :

Désignation / Nom commercial : HIRF LAG3/MHCII Bind.- Sittid 64LAG3CDA

Substances contenues dans le produit

Pictogrammes de danger

U :

Mentions de danger et de prudence

S :

Mentions supplémentaires

2.3 Autres danger

Le mélange ne contient pas de substances classifiées substances extrêmement préoccupantes $\geq 0.1\%$ publiées par l'Agence européenne des produits chimiques ECHA, conformément à l'article 57 du règlement REACH. Le mélange ne satisfait ni les critères dangereux PBT ni les critères vPvB en accord avec l'annexe XIII de la réglementation REACH EC 1907/2006.

Dangers sur la santé

Selon le Règlement (CE) 1907/2006 (REACH)

Désignation / Nom commercial : HÄRF LAG3/MHCII Bind.-Stoff 64LAG3CDA
 Version : FR Page 3 sur 13 Date de révision : 07/09/2023

RUBRIQUE 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Substance name	CAS n°	Index n°	EC n°	Classification according Regulation No. 1272 [CLP]	Concentration (%)	SCL	M-factor
4-(2-hydroxyethyl)piperazine-1-ethanesulphonic acid	7365459		2309079		< 3%		

Informations supplémentaires

Texte complet avec phrases de sécurité : voir SECTION 1.16

RUBRIQUE 4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Informations générales : Ne pas laisser une personne affectée sans surveillance. ;

Inhalation : En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin ;

Contact avec la peau : Après contact avec la peau, laver immédiatement avec de l'eau. ;

Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer à l'eau en gardant les paupières ouvertes pendant un temps suffisamment long, puis consulter immédiatement un ophtalmologue. ;

Ingestion : Ne pas provoquer de vomissements. ;

Protection du secouriste

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Aucun symptôme connu à ce jour. ;

Effets :

4.3 Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

Notes pour le docteur

RUBRIQUE 5. M o y k - o `) - ` O y u u - ` # \ V u k - ` O @ V # - V) @ -

5.1 U

U : Ce produit n'est pas inflammable. Employer un agent extincteur qui convient aux conditions d'usage et aux environnements. ;

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance et du mélange

Produits de combustion dangereux

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un vêtement de protection

Selon le Règlement (EC) 1907/2006 (REACH)

Désignation / Nom commercial : HRF LAG3/MHCII Bind.- Sittl 64LAG3CDA
Version : FR Page 4 sur 13 Date de révision : 07/09/2023

RUBRIQUE 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 h

Procédure d'urgence : Assurer une ventilation suffisante. ;

6.2 h

Ne pas jeter dans les égouts, les eaux de surface ou la nappe phréatique. ;

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Matériau compatible pour l'absorption : Absorbant, organique. ;
Autres informations :

6.4 Référence

Informations supplémentaires

RUBRIQUE 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions pour une manipulation sûre

Mesures de protection

Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. ;

h

Précautions environnementales

Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones où des substances réactives sont manipulées. ;

#

Manipuler dans le respect des mesures d'hygiène et de sécurité industrielle ;

7.2 Conditions nécessaires pour un

Mesures techniques et conditions de stockage

Conditions nécessaires pour les salles de stockage et les contenants

Conserver le récipient bien fermé. ;

Conseil

Matériaux à éviter

Autres informations sur les conditions de stockage

7.3 Utilisations finales particulières

Recommandations pour les utilisations finales particulières : Voir la fiche de données techniques. ;

RUBRIQUE 8. # \ V u k \ 0 - ') - ' O PROTECTION PERSONNELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Remarque préliminaire

8.1.1 Valeurs I _____ ;

< France

Selon le Règlement (CE) 1907/2006 (REACH)

Désignation / Nom commercial : HIRF LAG3/MHCII Bind.- Sittid 64LAG3CDA

Version : FR Page 5 sur 13 Date de révision : 07/09/2023

Source : Informations relatives à la réglementation VME (France) : ED 984, 07.2012						
Substance	EGNo.	CASNo	VLE (mg/m3)	VLE (ppm)	VME (mg/m3)	VME (ppm)
7365459 / 2309079	2309079	7365459				

< Espagne

Source : Limites de Exposicion Profesional para Agentes Quimicos en Espana Instituto Nacional de Seguridad e Higiene en el Trabajo June 2015						
Substance	EGNo.	CASNo	VLAEC (mg/m3)	VLAEC (ppm)	VLAED (mg/m3)	VLAED (ppm)
7365459 / 2309079	2309079	7365459				

< Allemagne

Source : TRGS 900, June 2015, BAuA				
Substance	EGNo.	CASNo	AGW (mg/m3)	AGW (ppm)
7365459 / 2309079	2309079	7365459		

< Italie

< Grèce

< UK

< OSHA (USA)

Source : Occupational Safety and Health Administration (OSHA) Permissible Exposure Limits (PELs) from 29 CFR 1910.1000						
Substance	EGNo.	CASNo	OSHA Permissible Exposure Limit (PEL) 8-hour TWA (ppm)	OSHA Permissible Exposure Limit (PEL) 8-hour TWA (mg/m3)	OSHA Permissible Exposure Limit (PEL) STEL (ppm)	OSHA Permissible Exposure Limit (PEL) STEL (mg/m3)
7365459 / 2309079	2309079	7365459				

8.1.2 Valeur limite biologique (Allemagne)

Selon le Règlement (CE) 1907/2006 (REACH)

Désignation / Nom commercial : HÄRF LAG3/MHCII Bind.-Stoff 64LAG3CDA
 Version FR Page 7 sur 13 Date de révision: 07/09/2023

Source :	INERIS													
Substance	ECNo.	CASNo	Others											
			PNEC soil			PNEC sewage treatment plant			PNEC air			PNEC secondary poisoning		
			(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)	(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)	(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)	(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)
7365459 / 2309079	2309079	7365459												

Remarque PNEC

Remarque sur les paramètres de contrôle

8.2 Contrôle

8.2.1 Mesures techniques

Voir section 7. Pas de mesures supplémentaires nécessaires. ;

8.2.2 Equipement de protection individuelle

Protection des yeux/visage : Lunettes de sécurité à protection latérale. ;

Protection de la peau : Port de gants ;

Protection respiratoire : Assurer une ventilation suffisante. ;

Dangers thermiques

8.2.3 Contrôle environnemental

RUBRIQUE 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Information sur les propriétés physico chimiques essentielles

Apparence

Etat physique	Liquide ;
Couleur	Incolore ;
Odeur	
Seuil olfactif (ppm)	

	Valeur	Concentration (mol/L)	Méthode	Température (°C)	Pression (kPa)	Remarque
pH	7					
Point de fusion (°C)						
Point de congélation (°C)						
Point d'éclair (°C)						
Taux (kg/m³/h)						
Inflammabilité (type : (%))						
Limite supérieure/inférieure	0 (%)					
explosivité	0 (%)					
Pression de vapeur (kPa)						

Selon le Règlement (CE) 1907/2006 (REACH)

Désignation / Nom commercial : HÄRF LAG3/MHCII Bind.-Stoff 64LAG3CDA
 Version : FR Page 8 sur 13 Date de révision : 07/09/2023

Densité de vapeur (g/cm³)						
Densités	Densité (g/cm³)					
	Densité relative (g/cm³)					
	Densité volumique (g/cm³)					
	Densité critique (g/cm³)					
Solubilité (Type : (g/L))						
Coefficient de partage (log Pow) n-octanol/eau pH :						
u (°C)						
Température de décomposition (T _d) Energie de décomposition (kJ)						
Viscosité	Viscosité, dynamique (poiseuille)					
	Viscosité cinématique (cm²/s)					
Propriétés explosives						
Propriétés oxydantes						

9.2 Autres informations

Aucune autre information utile disponible

RUBRIQUE 10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité Ce matériau est considéré comme réactif dans des conditions d'utilisation normales. ;

10.2 Stabilité chimique

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

10.4 Conditions à éviter

10.5 Matières incompatibles

10.6 Produits de décomposition dangereux Ne se décompose pas si le produit est stocké et utilisé dans les conditions prévues (données techniques). ;

RUBRIQUE 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Substances

< Toxicité aiguë

Données animales:

Toxicité orale aiguë:

Toxicité dermique aiguë:

Toxicité aiguë par inhalation

Expérience pratique / preuve humaine

Selon le Règlement (EC) 1907/2006 (REACH)

Désignation / Nom commercial : HRF LAG3/MHCII Bind.- Sitt 64LAG3CDA
Version : FR Page 9 sur 13 Date de révision : 07/09/2023

Evaluation / Classification:

Remarque générale :

- ◁ Corrosion/irritation de la peau

Données animales:

Méthode de test cutané : ~~in vitro~~

Résultat du test cutané : ~~in vitro~~

Evaluation / Classification

- ◁ Lésion oculaire / irritation

Données animales:

Méthode de test oculaire : ~~in vitro~~

Résultat du test oculaire : ~~in vitro~~

Evaluation / Classification

- ◁ Effets CMR (Cancérogène, mutagène et reprotoxique)
 - Mutagénicité des cellules germinales

Données animales:

Evaluation / Classification

- Cancérogénicité

Expérience pratique / preuve humaine

Données animales:

Autres informations

Evaluation / Classification

- Reprtoxicité

Expérience pratique / preuve humaine

Données animales:

Autres informations

Evaluation / Classification

Evaluation globale des propriétés CMR

- ◁ Toxicité spécifique pour certains organes (exposition unique)
 - STOT SE 4 et 2

Données animales

Autres informations

- STOT SE 3

Selon le Règlement (EC) 1907/2006 (REACH)

Désignation / Nom commercial HRF LAG3/MHCII Bind.- Sittl 64LAG3CDA
VersionFR Page10sur13 Date de révision:07/09/2023

Expérience pratique / preuve humaine

Autres informations

Evaluation / Classification

< Toxicité spécifique pour certains organes (exposition répétée)

Expérience pratique / preuve humaine

Données animales:

Evaluation / Classification

Autres informations

< k

Expérience pratique / preuve humaine

Données expérimentales et données de viscosité voir SECTION 9.

Evaluation / Classification

Remarque

11.1.1 Mélanges

h disponible concernant le mélange

RUBRIQUE 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Dans le cas où il existe des données d'essai concernant un point final / différenciation pour le mélange lui-même, la classification est effectuée selon les critères de la substance (à l'exclusion de la biodégradation et de la bioaccumulation).

n'existe pas de données d'essai, les critères de classification des mélanges doivent être utilisés (méthode de classification des mélanges).

Dans ce cas, des données toxicologiques des substances sont indiquées.

12.1 Toxicité aquatique

Toxicité aiguë pour les poissons (court terme)

Toxicité chronique pour les poissons (long terme)

Toxicité aiguë pour les crustacés (court terme)

Toxicité chronique pour les crustacés (long terme)

Toxicité aiguë pour les algues et cyanobactéries (court terme)

Toxicité pour les microorganismes et autres plantes aquatiques et organismes

Evaluation / Classification

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradation

Dégradation abiotique

Selon le Règlement (EC) 1907/2006 (REACH)

Désignation / Nom commercial : HRF LAG3/MHCII Bind.- Sitt 64LAG3CDA
 Version : FR Page 1 sur 13 Date de révision : 07/09/2023

Evaluation / Classification

12.3 Potentiel de bioaccumulation
 Facteur de bioconcentration (BCF)

12.4 Mobilité dans le sol

12.5 Résultats : PBT et vPvB

12.6 Autres effets néfastes

Informations supplémentaires éco toxicologiques

RUBRIQUE 13. CONSIDERATIONS

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Option de traitement des déchets
 Gérer les déchets suivant la réglementation en vigueur. ;

Autres recommandations :
 Informations supplémentaires

RUBRIQUE 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID/AND/IMDG/IATA

UN No.	
UN Nom	
Classe de danger pour le transport(es)	
Etiquette de danger(s)	
8	

Transport : Annexe II du MARPOL 73/78 au code IBC

Terre (ADR/RID)

Classification ADR: Dispositions spéciales pour ADR/RID:
 Quantités limites pour ADR/RID: Quantités exclues pour ADR/RID
 @ ADR/RID:) ADR/RID:
 Dispositions pour les emballages mixtes
 Instructions pour les citernes mobiles et les conteneurs pour vrac
 Disposition spéciale pour citernes mobiles et les conteneurs pour vrac
 Code citerne ADR: Disposition spéciale pour citerne ADR
 Véhicule pour le transport des citernes
 Dispositions spéciales pour transport des charriots
 Dispositions spéciales pour transport en vrac
 Dispositions spéciales pour chargement, le déchargement et la maintenance
 Dispositions spéciales pour transport
 Identification de danger: Catégorie de transport (Code de restrictions des tonnes):

Selon le Règlement (CE) 1907/2006 (REACH)

Désignation / Nom commercial : HIRF LAG3/MHCII Bind.- Sittid 64LAG3CDA
 Version : FR Page 2 sur 13 Date de révision : 07/09/2023

Mer(IMDG)

Polluant marin

Risque subsidiaire (s) pour IMDG:

) IMDG:

Quantité limite pour IMDG:

@ IMDG: Instruction IBC: Disposition IBC:

Instructions interne MO tank

Instructions interne UN:

Dispositions interne et vrac

EmS :

Arrimage et/ou empaquetage pour IMDG: Propriétés et observations

Transport fluvial(ADN)

Code de classification ADN: Dispositions spéciales ADN:

Quantité limite pour ADN: Quantité exclue pour ADN:

Transport autorisé Equipement nécessaire

Dispositions pour le chargement et déchargement Dispositions pour le transport

Nombre de cônes/lumières bleus Remarque

Air (ICAO TI / IATA DGR)

Risque subsidiaire pour IATA: Quantité exclue pour IATA:

Passenger and Cargo Aircraft Loading Instructions: Conditions Packing Instructions:

Passenger and Cargo Aircraft Loading Instructions: Conditions Maximal Net Quantity :

Passenger and Cargo Aircraft Packaging Instructions :

Passenger and Cargo Aircraft Maximal Net Quantity :

Cargo Aircraft only Packaging Instructions : Cargo Aircraft only Maximal Net Quantity :

Code IATA: Dispositions spéciales IATA:

RUBRIQUE 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1 Réglementation/législation spécifique en matière de sécurité, santé et environnement pour la substance ou le mélange

Directives et règlements

< Autorisations et/ou restrictions :

Autorisation (numéro CAS Substance):

Restrictions (numéro CAS Substance):

SVHC (numéro CAS Substance):

< Autres règlements UE:

< Directive 2010/75/UE les émissions industrielles pertinentes

Règlementation

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Non réalisé pour ce produit

Selon le Règlement (CE) 1907/2006 (REACH)

Désignation / Nom commercial : HRF LAG3/MHCII Bind.- Site 64LAG3CDA
Version : FR, Page 13 sur 13, Date de révision : 07/09/2023

RUBRIQUE 16. AUTRES INFORMATIONS

16.1 Indications des changements

Date de la version précédente : 06/09/2023
Modifications :

16.2 Informations complémentaires

16.3 Classification

Voir SECTION 2.1 (classification).

(EC) 1207/2008 [P]:

16.4 Phrases R, H- et EUH pertinentes (nombre et texte complet)